

## Fiche terminologique n°256

### TERME ÉTUDIÉ : **differentiated staffing**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement élémentaire, enseignement secondaire; gestion de l'enseignement : ressources humaines

DÉFINITION : The practice of hiring staff who do not hold teacher qualifications to deliver programs and services traditionally offered by teachers.

CONTEXTE : "The OPC [Ontario Parent Council] believes that there is a place in the education system for differentiated staffing[.] Indeed, such arrangements already exist in hundreds of schools. We would repeat that our support for differentiated staffing arises from our expectation that it can improve student learning. The OPC has in the past recommended the hiring of Early Childhood Educators in Junior Kindergarten and the hiring of personnel to perform functions such as library, career counseling and computer-related services if it can be demonstrated that program quality can be maintained and student safety ensured."

### TERME ÉTUDIÉ : **dotation différenciée**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS : **affectation différenciée; différenciation en matière de dotation en personnel**

DÉFINITION : Pratique visant l'emploi de personnel ne possédant pas de brevet d'enseignement pour offrir des programmes et des services normalement confiés à des enseignantes et des enseignants brevetés.

CONTEXTE : "En ce qui concerne la dotation différenciée, qu'il soit très clair que la fédération revendique depuis toujours un niveau professionnel élevé pour les enseignantes et les enseignants. Nous ne voulons pas des écoles sans enseignantes ni enseignants dûment brevetés. Cependant, la fédération est d'accord pour que l'on explore la possibilité de faire appel, comme on le fait déjà dans certains domaines très spécifiques, à du personnel autre que des enseignants brevetés."

JUSTIFICATION : Le Réseau retient le terme "dotation différenciée" parce qu'il couvre bien la notion. Lorsque le contexte n'est pas assez clair ou s'il y a risque de confusion avec la dotation en matière budgétaire, on peut étoffer le terme en le faisant suivre de l'expression "en personnel".

Le Réseau rejette le terme "affectation différenciée" car il ne couvre pas la notion étudiée. En effet, le terme "staffing" désigne l'action de pourvoir l'organisation du personnel nécessaire à son fonctionnement, ce qui correspond en français au terme "dotation", tandis que le terme "affectation" désigne l'action d'attribuer une fonction ou un poste déterminé à une personne. Le Réseau écarte également le terme "différenciation en matière de dotation en personnel", qui est trop long et difficile à manier.

Il est à noter que le terme "differentiated staffing" sert à désigner une pratique ou un usage, tandis que le terme générique "staffing" peut désigner une activité, un processus ou une pratique.

DATE DE RÉDACTION : mai 1999